



# Programme d'actions 2015 - 2018 de la 3ème étape de l'Agenda 21 de l'Essonne

## ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Déploiement du réseau DEFI pour la formation interne des agents du Conseil départemental de l'Essonne

#### PORTEUR DU PROJET

Conseil départemental de l'Essonne – Direction des ressources humaines

#### LE CONTEXTE

La Formation Interne, en développant la transmission de connaissances ou de savoir-faire entre les salariés de l'Administration départementale, doit être considérée comme une véritable piste de réponse aux enjeux économiques et humains auxquels toute collectivité est désormais confrontée, mais aussi comme une valorisation des compétences de ses salariés/formateurs.

Cette formation vise à :

- Développer la culture interne et le savoir-faire départemental par une meilleure transférabilité des compétences et savoirs.
- Renforcer les liens au sein de la plus grande communauté de travail essonnienne.
- Accompagner les évolutions des catégories A (au travers du parcours d'accompagnement des cartes et encadrants) pour mieux répondre à leurs besoins collectifs.
- Améliorer les conditions de travail des agents de la collectivité.
- Améliorer la qualité du Service Public.

#### LES BENEFCES ATTENDUS

##### Environnementaux

§ Limitation des déplacements des formateurs.

##### Sociaux

Pour les agents -formateurs internes :

§ Faire aboutir un projet, partager ses savoirs avec des personnels venant de différents secteurs, remettre en question ses connaissances pour évoluer, développer la confiance de soi et des autres, se donner de nouvelles perspectives d'évolution de carrière ou, se redynamiser, notamment en fin de carrière.

§ Enrichissement : Être acteur du changement, être valorisé par l'appartenance à un groupe.

Pour la collectivité :

§ Contribuer au bien-être de ses agents, reconnaître l'expertise, valoriser l'esprit d'initiative des agents, développer les échanges d'agents à agents, de service à service, de directions à directions.

§ Améliorer la qualité du Service public.

##### Économiques

§ La collectivité fait baisser les coûts de revient des formations mises en place et limite ainsi ses dépenses (moins de recours à des formateurs extérieurs).

